

SESSION 1 : ÉLABORATION DE STRATÉGIES POUR L'ÉDUCATION AU SERVICE DU DÉVELOPPEMENT DURABLE

La Décennie des Nations-Unies pour l'éducation en vue du développement durable (DEDD, 2005-2014) a pour objet d'apporter les compétences, valeurs et connaissances indispensables pour créer des conditions viables, aujourd'hui et demain, compte tenu des aspects économiques, sociaux et environnementaux. L'Organisation des Nations-Unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO) a élaboré un Plan international de mise en œuvre de la DEDD axé sur cinq objectifs : dynamiser le rôle de l'éducation en vue du développement durable ; faciliter la mise en réseau des parties intéressées ; promouvoir toutes les formes d'apprentissage et de sensibilisation de l'opinion allant dans le sens du développement durable ; favoriser l'amélioration de la qualité de l'enseignement concernant le développement durable ; et élaborer des stratégies à chaque niveau pour renforcer les capacités d'éducation au service du développement durable.

La DEDD s'articule autour d'un certain nombre de thèmes éducatifs : protection de l'environnement, gestion des ressources naturelles, biodiversité et variété des paysages, développement rural et urbain, modes de production et de consommation, responsabilité des entreprises, lutte contre la pauvreté, citoyenneté, paix, éthique, démocratie et gouvernance, justice, droits fondamentaux, santé, égalité hommes-femmes et diversité culturelle. Il s'agit de prendre en compte les notions et valeurs inhérentes au développement durable dans tous les aspects de l'apprentissage.

Une stratégie régionale pour l'éducation en vue du développement durable (stratégie de Vilnius) a été mise au point en 2005 par la Commission économique pour l'Europe des Nations-Unies (CEE-NU). Les pays de la CEE-NU sont incités à intégrer les thèmes clés du développement durable aux systèmes éducatifs formels, informels et non formels. La stratégie de l'Union européenne en faveur du développement durable (SDD de l'UE) engage les États membres de l'UE à mettre en œuvre la stratégie de Vilnius, à perfectionner leur stratégie nationale d'éducation au service du développement durable (EDD) et à faire en sorte que les enseignants soient dûment formés dans ce domaine. Des stratégies régionales d'EDD sont également élaborées et suivies d'effet ailleurs, notamment dans la région Asie-Pacifique.

Plusieurs pays de l'OCDE ont mis en œuvre des stratégies d'EDD (**tableau 1**) ou prévoient de le faire. Ces stratégies sont habituellement conçues par les ministères de l'éducation en concertation avec les ministères de l'environnement. La plupart plaident pour que les principes environnementaux entrent dans l'enseignement de diverses matières et s'articulent avec des expériences pratiques d'apprentissage selon une démarche prenant en compte l'ensemble de l'établissement. Elles peuvent aussi définir les compétences générales à acquérir, y compris la pensée logique et l'esprit critique, sans oublier l'aptitude à la communication et le sens civique.

Dans l'ensemble, le processus d'élaboration et d'application de stratégies nationales d'EDD a été plutôt lent. L'UNESCO s'attache à suivre les progrès réalisés dans les différents pays au moyen d'une série d'indicateurs de l'institutionnalisation de la DEDD : prise en compte de l'EDD dans des documents d'orientation nationaux, ainsi que dans des textes législatifs ou réglementaires connexes ; allocation de budgets publics ou incitations économiques à l'appui de l'EDD ; et existence d'organes de coordination nationaux pour la mise en œuvre de l'EDD et de structures formelles de coopération interministérielle pour l'EDD.

Beaucoup d'obstacles à la mise en œuvre de stratégies d'EDD renvoient aux problèmes d'élaboration des stratégies nationales de développement durable (SNDD). Au manque de volonté politique à haut niveau s'ajoutent les difficultés rencontrées pour coordonner des administrations et ministères très divers. Trop souvent, les ministères de l'éducation ne peuvent pas compter sur le concours d'autres administrations et ont du mal à élargir leurs stratégies d'EDD au-delà des préoccupations environnementales. Dans bien des cas, les conditions voulues ne sont pas réunies, qu'il s'agisse du soutien programmatique et budgétaire, des mécanismes de concertation avec les acteurs concernés ou de la participation locale et régionale. Les stratégies d'EDD pourraient gagner en efficacité en mettant à profit les dispositifs conçus pour les SNDD, désormais en vigueur dans la majorité des pays. Le fait d'inscrire des stratégies sectorielles (pour l'éducation, le tourisme, le transport, par exemple) dans les SNDD permettrait peut-être d'accroître les synergies et de faciliter la mise en œuvre.

Questions à examiner :

1. *Quels sont les principaux obstacles à l'élaboration de stratégies nationales d'éducation au service du développement durable (EDD) ?*
2. *De quelle manière l'EDD pourrait-elle s'articuler plus étroitement avec les stratégies nationales de développement durable (SNDD) ? Faudrait-il concevoir des stratégies sectorielles, pour l'éducation entre autres exemples, dans le cadre des SNDD ?*
3. *De quelle manière l'OCDE peut-elle aider les pays à élaborer des stratégies nationales d'EDD ?*

Tableau 1. Stratégies conçues par des pays de l'OCDE pour l'éducation au service du développement durable

Pays	Document stratégique	Site Web
Allemagne	Plan national d'action au titre de la Décennie des Nations-Unies pour l'éducation en vue du développement durable (2005)	www.bne-portal.de/coremedia/generator/unesco/de/Downloads/Dekade_Publikationen_international/National_20Action_20Plan.pdf
Australie	Caring for Our Future: The Australian Government Strategy for the United Nations Decade of Education for Sustainable Development, 2005–2014 (2007)	www.environment.gov.au/education/publications/pubs/caring.pdf
Corée	Stratégie nationale au titre de la Décennie des Nations-Unies pour l'éducation en vue du développement durable (2006)	www.pcsd.go.kr/eng/eng_about01.html
Finlande	Strategy for Education and Training for Sustainable Development and Implementation Plan 2006-2014 (2006)	www.edu.fi/julkaisut/engnetKekekajako.pdf
Japon	Plan d'action du Japon au titre de la Décennie des Nations-Unies pour l'éducation en vue du développement durable (2006)	www.unescobkk.org/fileadmin/user_upload/esd/documents/desd/Japan_Action_Plan_for_DESD.pdf
Norvège	Plan d'action pour l'éducation au service du développement durable (2006-2010)	www.utdanningsdirektoratet.no/templates/udir/TM_Artikkel.aspx?id=2436
Pays-Bas	Learning for Sustainable Development: From The Margin to the Mainstream, Dutch National Program 2004-2007	www.noord-holland.nl/Images/65_96162.pdf
Royaume-Uni	<i>Brighter Futures – Greener Lives: Sustainable Development Action Plan 2008-2010</i>	www.dfes.gov.uk/aboutus/sd/docs/SustainableDevActionPlan_2008.pdf

SESSION 2 : ÉLABORATION DE PROGRAMMES D'ENSEIGNEMENT AU SERVICE DU DÉVELOPPEMENT DURABLE

La Décennie de l'UNESCO vise à promouvoir l'éducation *au service* du développement durable, moyennant une vaste refonte des méthodes d'enseignement et d'apprentissage en faveur de modes de vie écologiquement viables. L'enseignement *sur* le développement durable, en tant qu'objet de connaissance assorti d'une méthodologie, en fait partie. Or les avis sont très partagés sur le contenu à donner au développement durable, le niveau auquel il faut l'enseigner et la marche à suivre pour l'intégrer à un tronc commun. Les programmes existants d'éducation au service du développement durable (EDD) mettent plutôt l'accent sur l'environnement et abordent le développement durable sous la forme de notions et aptitudes générales (esprit critique, citoyenneté) sans en faire une discipline à part entière.

Des orientations sont indispensables pour que les programmes, au-delà de l'éducation à l'environnement, permettent d'enseigner les notions et modes de réflexion plus complexes que recouvre le développement durable. Une démarche en ce sens est proposée dans le **tableau 2**. L'enseignement y est envisagé en plusieurs étapes : bonne maîtrise de notions économiques, environnementales et sociales fondamentales (niveau primaire), approfondissement de notions interdisciplinaires et sensibilisation à la nécessité d'approches intégrées (niveau secondaire), familiarisation avec les connaissances les plus récentes concernant la gouvernance, les paramètres, les évaluations et les pratiques dans le domaine du développement durable (niveau supérieur). Cette démarche pourrait être adaptée par les pays en fonction de leur système d'enseignement et de leur culture, à partir des éléments généraux ci-dessous.

1. **Cours** – Le développement durable devrait faire partie d'un tronc commun à tous les niveaux d'enseignement, selon des degrés d'intégration divers. Au niveau primaire, les notions fondamentales associées à chaque dimension du développement durable devraient être abordées de façon générale dans le cadre des cours ou enseignements existants. Au niveau secondaire, il conviendrait de faire le lien entre deux dimensions (ou plus) dans les cours qui s'y prêtent : sciences sociales, géographie, sciences et technologies, par exemple. Au niveau supérieur, l'intégration des trois dimensions devrait devenir primordiale et faire l'objet d'unités d'enseignement ou de cours portant spécifiquement sur le développement durable.

2. **Notions** – Le programme devrait aller vers une complexité croissante en termes d'intégration des trois dimensions du développement durable. À l'école primaire, il conviendrait d'inculquer des notions de base économiques, environnementales et sociales. Dans le secondaire, des notions et méthodes intégrant devraient être abordées, notamment les interactions économie-environnement, économie-social et social-environnement. Les programmes d'enseignement universitaire ou supérieur devraient mettre l'accent sur : 1) l'approche intégrée des aspects économiques, environnementaux et sociaux des questions étudiées ; 2) les facteurs intergénérationnels et perspectives à plus long terme ; et 3) l'utilité de mécanismes de gouvernance ouverts et transparents faisant intervenir les acteurs concernés.

3. **Systèmes** – Il est possible d'illustrer les notions de développement durable en les inscrivant dans les systèmes voulus. Au niveau primaire, des explications devraient être données sur les marchés économiques (offre et demande), les écosystèmes (diversité environnementale) et les systèmes sociaux

(société et acteurs en jeu). L'intégration de ces systèmes pourrait être enseignée au niveau secondaire, à partir d'exemples tels que l'échange de permis d'émission de carbone (économie/environnement), le capital humain (économie/social) et le transport (social/environnement). Les systèmes consistant à intégrer pleinement les trois dimensions du développement durable sont notamment illustrés par les stratégies nationales de développement durable (SNDD), ainsi que par des stratégies axées sur des modes de consommation et de production écologiquement viables ou sur des secteurs tels que l'éducation (EDD).

4. Paramètres – Des méthodes d'évaluation, quantitative et qualitative, des trois dimensions et de leur intégration devraient être enseignées parallèlement aux notions de base et aux systèmes. Au niveau primaire, pourraient être évoqués la richesse (PIB par habitant), l'empreinte écologique et l'empreinte en CO₂, ainsi que des mécanismes de participation comme le vote. Au niveau secondaire, l'évaluation des interactions pourrait notamment être appréhendée comme suit : calcul des coûts de l'inaction face au changement climatique (économie/environnement) ; estimation de la répartition des revenus (économie/social) ; et mesure du bonheur et du bien-être (social/environnement). Au niveau supérieur, les approches globales pour l'évaluation du développement durable passent par : des ensembles d'indicateurs économiques, environnementaux et sociaux ; des indices de durabilité qui associent les divers critères d'évaluation ; et des études d'impact sur la durabilité réalisées à partir de ces mesures.

5. Pratiques – L'acquisition de compétences dans la discipline devrait s'accompagner d'expériences pratiques visant à développer les compétences sociales et personnelles. Dès les premières années (éducation pré-primaire), des stratégies d'apprentissage actif peuvent susciter les changements d'attitude et de comportement et les valeurs (tolérance, solidarité) indispensables au développement durable. Il existe une multiplicité d'outils en ligne et autres permettant d'apprendre en situation réelle. Au niveau primaire, les nombreuses activités environnementales de la démarche Éco-École entrent dans ce cadre. Au niveau secondaire, la promotion des entreprises vertes et des produits issus du commerce équitable, portant notamment le label *Fairtrade*, peut faire mieux percevoir le rôle de l'esprit d'entreprise et de la justice sociale. À l'université, la triple dimension économique, environnementale et sociale, tant dans les modes de consommation et de production que dans la responsabilité des entreprises, devrait être étudiée et traduite dans les faits.

Questions à examiner :

1. *Quelles approches pédagogiques, en termes de compétences dans la discipline, permettraient de dépasser l'éducation à l'environnement pour aller vers l'éducation au service du développement durable (EDD) ?*
2. *Quand devrait commencer l'EDD ? Les notions et aptitudes peuvent-elles être intégrées à certains cours ou faire l'objet d'unités d'enseignement distinctes ?*
3. *De quelle manière l'OCDE peut-elle contribuer à élaborer des orientations pour les programmes d'EDD ?*

Tableau 2. Orientations pour des programmes d'enseignement au service du développement durable

	Cours	Notions	Systèmes	Paramètres	Pratiques
Niveau primaire	Chaque dimension abordée isolément sous un angle général dans les cours habituels	a) économie b) environnement c) social	a) marchés b) écosystèmes c) société	a) richesse b) empreinte écologique c) vote	a) collecte de fonds b) éco-école c) citoyenneté
Niveau secondaire	Intégration de deux dimensions (ou plus) dans les cours existants (sciences sociales, par ex.)	a) économie/ environnement b) économie/ social c) social/ environnement	a) échange de permis d'émission de carbone b) capital humain c) transport	a) coûts de l'inaction sur le climat b) répartition des revenus c) mesure du bien-être	a) entreprises vertes b) lutte contre la pauvreté c) <i>Fairtrade</i>
Niveau supérieur	Intégration des trois dimensions dans des unités à part entière (étude du développement durable)	a) économie/ environnement et social b) facteurs inter-générationnels c) mécanismes de participation	a) stratégies nationales de développement durable (SNDD) b) stratégies de consommation et de production écologiquement viables c) stratégies d'éducation au service du développement durable (EDD)	a) indicateurs de capital b) indices de durabilité c) études d'impact sur la durabilité	a) production durable b) consommation durable c) responsabilité des entreprises

SESSION 3 : ACTION EN FAVEUR D'ÉCOLES DURABLES

La plupart des stratégies d'éducation au service du développement durable (EDD) préconisent une démarche prenant en compte l'ensemble de l'établissement, dans laquelle élèves, enseignants et agents administratifs oeuvrent pour une école durable, englobant l'infrastructure et les bâtiments, les transports et les repas, la gestion, la pédagogie, les activités des élèves et la participation de la population. L'accent est mis sur les applications pratiques et l'apprentissage actif, à commencer par les aspects environnementaux.

Le Programme pour la construction et l'équipement de l'éducation (PEB), dans le cadre du projet de l'OCDE sur le développement durable et les établissements d'enseignement, rassemble des informations sur la marche à suivre pour planifier, concevoir et gérer les écoles et établissements de façon viable. Les coûts et avantages immédiats et lointains (en termes économiques, environnementaux et sociaux) allant de pair avec l'investissement dans des bâtiments scolaires « verts » (peu gourmands en énergie, non toxiques) et l'adoption de pratiques socialement responsables seront évalués.

Les pays de l'OCDE suivent diverses démarches pour améliorer la viabilité écologique des établissements scolaires : distinction accordée aux écoles « vertes » en Suède, programme Enviroschools en Nouvelle-Zélande, programmes « campus durable » au Mexique et en Espagne. Le Royaume-Uni a adopté la stratégie Sustainable School qui inscrit l'éducation à l'environnement dans une démarche systématique. Celle-ci est structurée autour de huit points d'accès ou types d'ouverture faisant le lien entre des pratiques durables et l'enseignement : aliments et boissons, énergie et eau, déplacements et circulation, achats et déchets, bâtiments et terrains, inclusion et participation, bien-être à l'échelle locale, aspects planétaires.

Le programme international Éco-École œuvre pour un apprentissage et des pratiques en matière d'environnement dans des milliers d'établissements du monde entier. À la sensibilisation aux enjeux environnementaux s'ajoutent des éléments clés tels que la participation des acteurs locaux et l'éducation à la citoyenneté. Les bâtiments et terrains sont utilisés concrètement comme des ressources d'apprentissage, notamment pour étudier la consommation d'énergie et d'eau et pour prendre part à l'élaboration des plans de nouveaux bâtiments selon des critères d'éco-conception. Les activités consistent notamment à décorer le site, à planter des arbres, à pratiquer le recyclage et à cultiver un jardin potager. Les écoles sont incitées à impliquer la population locale dans le processus et à informer le public de leurs activités.

L'Action de l'école en faveur de l'environnement (ENSI) est un réseau international d'organismes publics de recherche créé en 1986 sous les auspices du Centre pour la recherche et l'innovation de l'OCDE (CERI). Le document intitulé *Critères de qualité pour les établissements scolaires éco-responsables : Guide pour l'amélioration de la qualité de l'Éducation au Développement Durable – EDD*, auquel a contribué le réseau ENSI, propose un ensemble de facteurs propices à des structures écologiquement viables enracinées dans un contexte de proximité, le but étant de repenser les lieux scolaires pour favoriser les interactions des élèves, des enseignants et des habitants avec l'environnement.

Le Comité interagences sur la DEDD, présidé par l'UNICEF, réunit diverses institutions des Nations-Unies autour de l'élaboration de l'*Environmental Education Resource Pack for Child Friendly Schools and Learning Spaces*. Ce programme préconise l'adoption dans les installations de pratiques environnementales englobant l'utilisation d'énergies renouvelables, l'entretien du jardin de l'école, la

plantation d'arbres et la collecte d'eau de pluie, en fonction de quatre zones climatiques distinctes (reliefs élevés/montagnes ; plaines inondables/petites îles ; forêts ombrophiles ; et zones arides/déserts).

Questions à examiner :

1. *Comment les pays et les collectivités locales peuvent-ils mettre en commun des pratiques exemplaires pour construire et gérer des établissements scolaires écologiquement et socialement viables ?*
2. *Comment les pratiques axées sur la viabilité des établissements scolaires peuvent-elles être articulées plus étroitement avec l'enseignement de notions et de compétences en matière de développement durable ?*
3. *De quelle manière l'OCDE peut-elle contribuer à promouvoir des écoles durables ?*

SESSION 4 : ÉDUCATION À LA CONSOMMATION DURABLE

L'éducation au service du développement durable (EDD) donne une large place à l'information sur la manière de consommer. Les besoins des consommateurs de demain ne pourront être satisfaits que si les modes de consommation s'orientent aujourd'hui dans un sens plus viable. L'initiation à des modes de consommation écologiquement viables peut passer aussi bien par des programmes et initiatives de sensibilisation en direction des consommateurs que par un enseignement formel et informel sur le développement durable.

Les programmes de sensibilisation des consommateurs peuvent aider ceux qui, soucieux d'adopter des comportements viables, ont du mal à mettre leurs intentions en pratique. Dans beaucoup de pays de l'OCDE, la prise en compte de la viabilité écologique dans l'éducation des consommateurs est confiée aux organismes chargés des politiques de consommation, qui s'occupent plus généralement des droits et de la protection des consommateurs. Les consommateurs recherchent de plus en plus des informations fiables sur les aspects environnementaux, éthiques et sociaux tant des produits et services que des entreprises qui les fournissent. Or la tâche est compliquée par la multiplication des labels et allégations concernant la viabilité écologique des produits, ainsi que par le manque de connaissance sur les coûts et les avantages des effets produits en contrepartie (produits alimentaires de provenance locale ou émissions de carbone dues au transport de produits importés portant le label *Fairtrade*, par exemple). Les consommateurs doivent non seulement être mieux informés sur les conséquences de leurs achats, mais aussi choisir les produits et services en connaissance de cause.

La « Task Force » de Marrakech sur l'éducation à la consommation durable, pilotée par l'Italie, élabore des cours et des exercices pratiques pour tous les niveaux d'enseignement. Un ensemble de lignes directrices, *Here and Now: Education for Sustainable Consumption*, vise à intégrer la consommation durable aux processus d'apprentissage formels, tout en donnant des idées de programmes et en recensant des ressources et des matériaux pédagogiques. Ces ressources englobent une définition des pratiques exemplaires d'éducation à la consommation durable. Les éco-écoles, par exemple, sont engagées concrètement dans une démarche de consommation durable par le recyclage, la gestion des déchets et l'utilisation de l'énergie et des matières. Les élèves procèdent à des enquêtes sur la consommation énergétique scolaire et familiale et au calcul de leur empreinte écologique et en CO₂. Dans certains cas, les cours sur la consommation durable vont au-delà de l'environnement pour s'étendre à des enjeux de société tels que la prévention de l'obésité, la lutte contre la pauvreté mondiale et le respect des droits des travailleurs par le biais des décisions d'achat.

Le Programme des Nations-Unies pour l'environnement (PNUE), qui sous-tend le processus de Marrakech, a pris en compte les démarches éducatives dans ses lignes directrices pour des programmes nationaux sur la consommation et la production durables – *Guidelines for National Programmes on Sustainable Consumption and Production*. Plusieurs outils pédagogiques ont vu le jour dans le cadre du PNUE, notamment *youthXchange* (YXC), kit de formation sur la consommation responsable élaboré avec l'UNESCO. Le guide et le site Web YXC se réfèrent au caractère durable ou non des modes de vie plutôt qu'à la consommation proprement dite.

L'apprentissage tout au long de la vie de la consommation durable est une des priorités de *Consumers International*, qui entend réduire l'écart entre les processus d'apprentissage formels et les situations concrètes de consommation. Cette fédération de groupes de consommateurs cherche à mettre en évidence les conséquences des décisions individuelles d'achat à l'échelle mondiale, en termes économiques, environnementaux et sociaux. D'où la nécessité d'étudier plus avant la viabilité des choix de consommation et de faire le lien avec l'enseignement formel et informel.

Questions à examiner :

1. *Comment la consommation durable peut-elle entrer dans des exercices théoriques et pratiques se rattachant à l'éducation au service du développement durable ?*
2. *De quelle manière la consommation durable peut-elle être enseignée à la faveur de programmes généraux d'éducation des consommateurs ?*
3. *Que peut faire l'OCDE pour dynamiser la conception et la mise en œuvre d'une éducation à la consommation durable ?*